

La fécondation in vitro en pratique à Metz



Un travail d'équipe

Les Secrétaires



Myriam Bittard



Cristelle Richard



Cathy Weinsberg



Claire Boistelle

Les médecins



Dr T Schweitzer



Dr A Goutaland



Dr P Baermann



Dr L Bouschbacher



Dr A Secondé



Dr N Dandachi



Dr S Ilin



Dr MF Olieric



Interne

Les sages-femmes



Sophie Fougrousse



Céline Parisot



Sandrine Becue



Celine Ley



Laura Montassier



Elisabeth Plessis

Le personnel du laboratoire



Jennifer Boulnois
secrétaire



Magali Moncel



Elodie Merny



Elisa Poinatte



Laetitia Pauly
secrétaire



Fatima El Ghazouani



Chloe Deom

Les biologistes



Dr Christel Fraselle



Dr Catherine Celebi



Dr Dominique Bourgeois

Les psychologues



Morgane Bertram



Jade Anselmo



Nathalie Schilles

Les préalables à l'AMP

→ balayer les toxiques : perturbateurs endocriniens



« Effet cocktail »

QR code pour évaluer votre exposition →
site FERTILYON



Les préalables à l'AMP :



CONSEILS POUR UNE BONNE NUIT DE SOMMEIL :

- Chambre fraîche 18°C et **obscur**
- **Eviter écrans** le soir
- durée : 7- 7,5 H st majoritairement nécessaires pour récupérer
- Adopter une routine de sommeil : lever-coucher même heure
- Repas léger soir, sans alcool ni café
- Éviter excitants >17H et activité physique intense soir

Dossier administratif préalable à l'AMP :

Le dossier administratif doit absolument être complet AVANT le démarrage de la tentative de FIV, sinon PO annulée :

- ❑ photocopie des docts d'identité des 2 membres du couple
- ❑ acte de naissance avec mentions marginales
- ❑ l'attestation de prise en charge à 100%
- ❑ consentement éclairé rempli et signé :
 - Global à la prise en charge en AMP : doit dater de plus d'un mois
 - A la tentative prévue : à faire à chaque tentative d'AMP
- ❑ Tests de sécurité sanitaire = sérologies de moins de 6 mois
- ❑ Identitovigilance : **nouvel arrêté imposant CNI à chaque étape**



« Consultation pré-FIV »

- Récupération documents administratifs
- Signature consentement
- Récupération/actualisation sérologies obligatoires
- Feuille de route avec explications du traitement
- Ordonnances correspondantes

Stimulation ovarienne

Déclenchement

Ponction ovocytaire

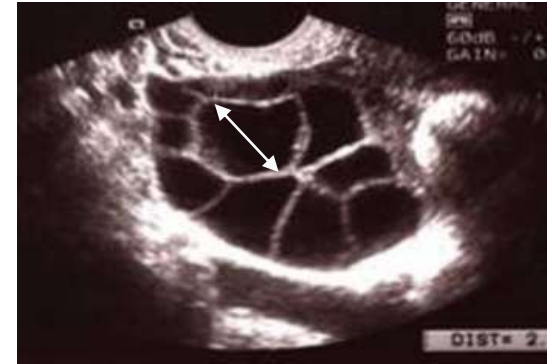
FIV
ou
ICSI

Transfert embryon

- Dépend du profil hormonal de chaque patiente
- Deux types de produits :
 - Stimulation
 - Blocage
- Voie sous cutanée
- L'auto-injection est facile

Surveillance de la stimulation : « **monitorage** »

- On surveille par prises de sang et échographies :
- voie vaginale, vessie vide, non à jeun
- Le matin entre 8 à 10 H
- On communique par téléphone pour les consignes l'après-midi avec la sage-femme :
03 87 34 54 84
- **Les monitorages ne sont pas des consultations !**



Stimulation ovarienne

Déclenchement

Ponction
ovocytaire

FIV
ou
ICSI

Transfert
embryon



- Injection d' OVITRELLE ou HCG 5000
- **Entre 20 et 21h** obligatoirement
- Pour une ponction le **surlendemain entre 8 et 10H**

Stimulation ovarienne

Déclenchement

Ponction
ovocytaire

FIV
ou
ICSI

Transfert
embryon



- Si à ce stade, risque d'hyperstimulation ovarienne
- Déclenchement par Décapeptyl 2 ampoules
- **Entre 20 et 21h** obligatoirement
- → ponction le **surlendemain** entre **8 et 10H**
- → freeze all systématique (25%) transfert d'embryon différé

Stimulation ovarienne

Déclenchement

**Ponction
ovocytaire**

**FIV
ou
ICSI**

**Transfert
embryon**



Service hôpital de jour = USAGO



Le système d'identito-vigilance GIDGET

- But: **vérification de l'identité** des 2 membres du couple et **traçabilité** tout au long de la procédure: depuis le prélèvement des ovocytes et le recueil du sperme jusqu'au transfert et/ou congélation des embryons.
- Comment: le matin de la tentative, en HDJ (USAGO) avant la PO et le recueil de sperme, contrôle des identités Mme et conjoint(e)
 - => **CI ou passeport obligatoire**
 - Madame : bracelet - Conjoint(e) : carte; avec identité et flash-code
 - Etiquettes des 2 membres du couple collées sur les différentes boîtes de culture
 - Le lecteur contrôle à chaque étape l'origine des gamètes/embryons
- Le jour du transfert: **Mme ramène son bracelet et Conjoint sa carte**, les identités sont ainsi re-controlées juste avant de transférer le(s) embryon(s)



~~France-identité~~



Stimulation ovarienne

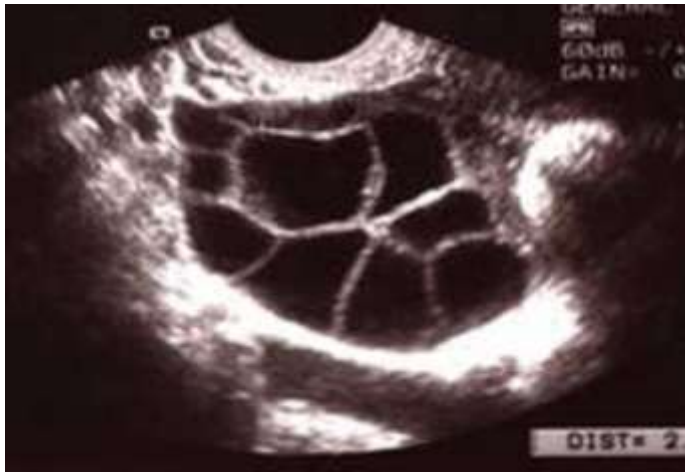
Déclenchement

Ponction
ovocytaire

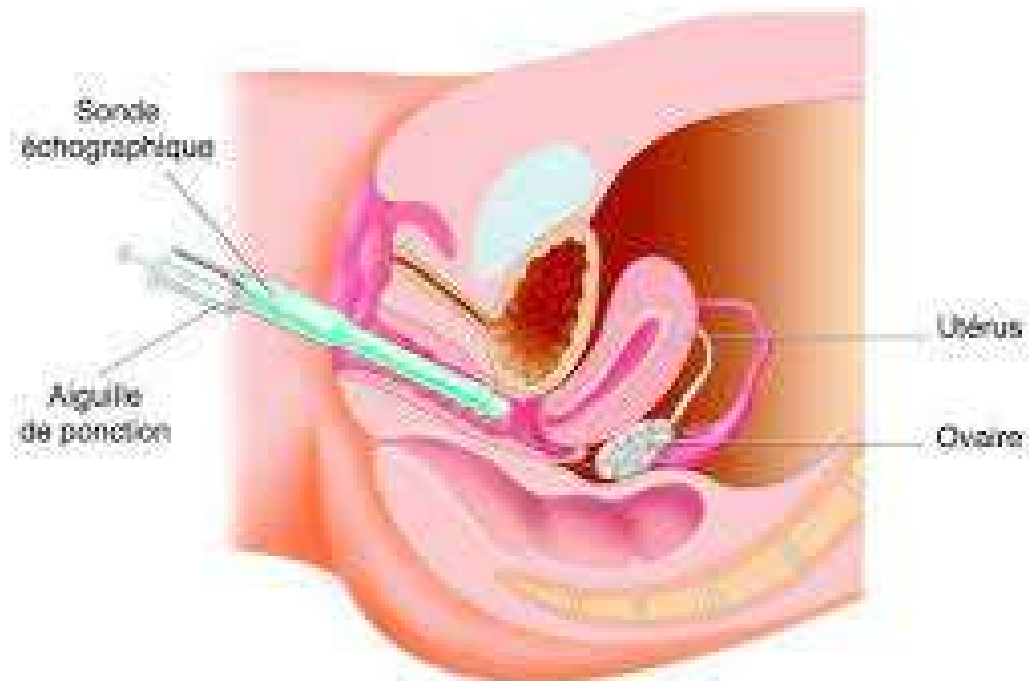
FIV
ou
ICSI

Transfert
embryon

- Service HDJ = hôpital de jour
- Au bloc opératoire
- anesthésie :
 - Locale : 90 %
 - Générale: 10 %



Poche glace-Spasfon-Paracétamol





Stimulation ovarienne

Déclenchement

Ponction
ovocytaire

FIV
OU
ICSI

Transfert
embryon

Le prélèvement des ovocytes
= ponction folliculaire = PO

- Les prélèvements sont transmis au laboratoire où les ovocytes sont recherchés et mis en culture



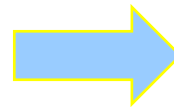
Stimulation ovarienne

Déclenchement

**Ponction
ovocytaire**

Le prélèvement des ovocytes ou PO :
Pour les patientes qui effectuent une PDF :
(préservation de la fertilité)

- Les prélèvements sont transmis au laboratoire où les ovocytes sont recherchés
- Les ovocytes sont ensuite décoronisés avant congélation : seuls les ovocytes matures peuvent être congelés



Le prélèvement des spermatozoïdes

- À partir de 7H30 :
(déblocage porte)
- Au laboratoire:
Secteur AMP biologie



Le recueil des spermatozoïdes

✓ En cas de recueil de sperme

- Obligatoirement au laboratoire, par masturbation
- Abstinence COURTE
- Hydratation (éviter boissons sucrées et alcool)
- Parfois **deuxième** recueil nécessaire ++ >> rester disponible
- A tenter même si autoconservation préalable « de sécurité »
- Si difficultés de recueil :
 - autoconservation préalable
 - avec conjointe, en chambre



✓ En cas d'utilisation de paillettes de sperme congelé

- Sperme éjaculé congelé
- Sperme de biopsie testiculaire
- Sperme de donneur
- **Signature** de l'autorisation de décongélation :
Par le conjoint, la conjointe, ou la femme non mariée



>>> Dans tous les cas :

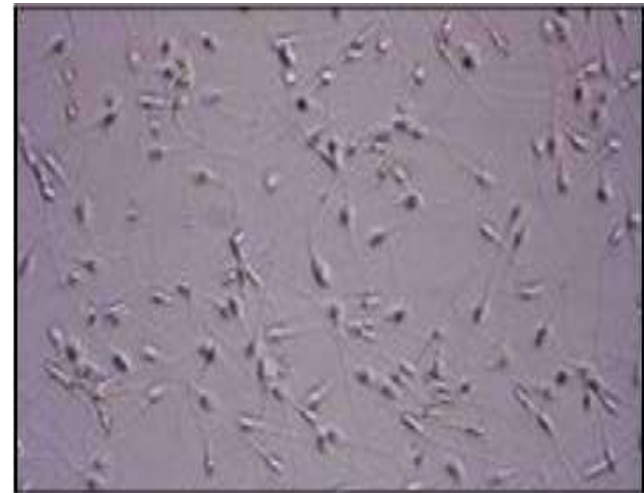
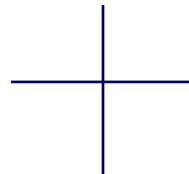
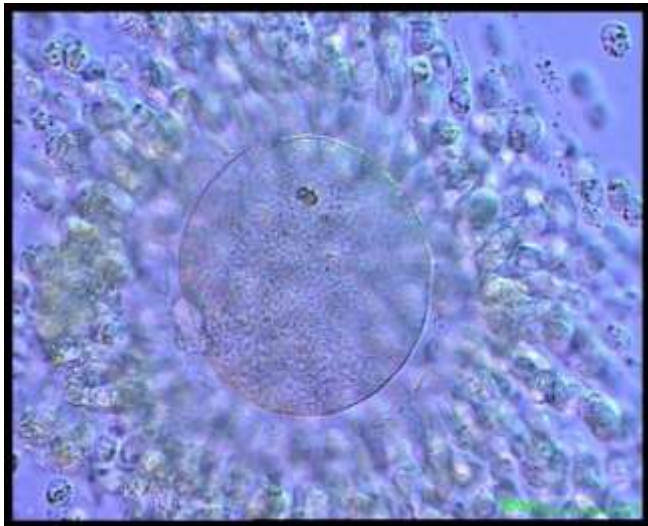
Présence du conjoint ou de la conjointe obligatoire

Contrôle le matin de la pièce d'identité

Mise en place du système d'identito-vigilance

Mise en contact des ovocytes et des spermatozoïdes

- Si FIV conventionnelle : mise en contact des ovocytes et des spermatozoïdes dans un milieu de culture puis incubation à 37°C



- Si ICSI: injection d'un spermatozoïde dans chaque ovocyte mature :

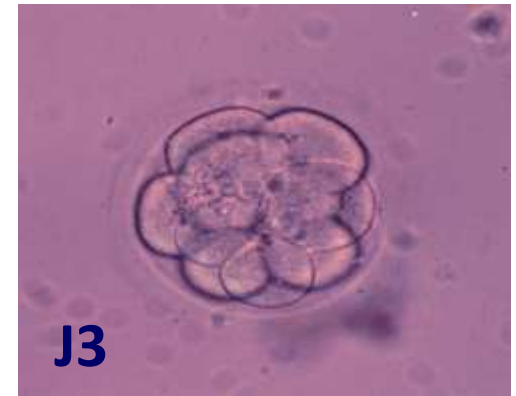
obligatoire pour féconder les ovocytes vitrifiés



- Mise en culture à 37°C

De l'ovocyte à l'embryon

- Culture *in vitro* depuis le jour de la ponction (J0) jusqu'au jour du transfert dans l'utérus



Embryon à J5-J6 = blastocyste



Analyse morpho-cinétique de l'embryon >>> **pas** d'analyse génétique

De l'ovocyte à l'embryon



J0



J2



J5-J6

Taux de clivage
68,5 %

Taux de blastulation
64,5 %

43,6 %



ORGANISATION

J0 = jour de la ponction ovocytaire:

FICHE DE LIAISON à bien lire

Date et heure du transfert fixées 5 jours plus tard (J5)
ainsi que consignes de traitement

J2 = appel du laboratoire

1ers résultats : nombre d'embryons en cours de développement

J5 = jour du transfert

Pas d'appel (sauf si pas de blastocyste)

J6 = dernier jour de la tentative

Stimulation ovarienne

Déclenchement

**Ponction
ovocytaire**

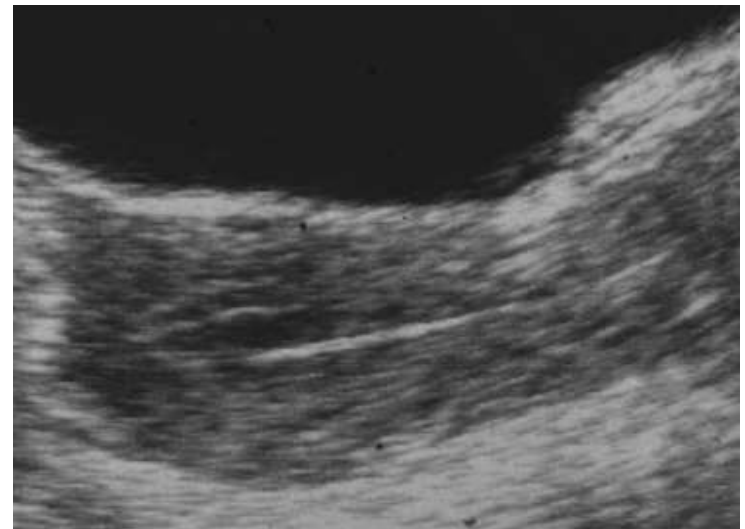
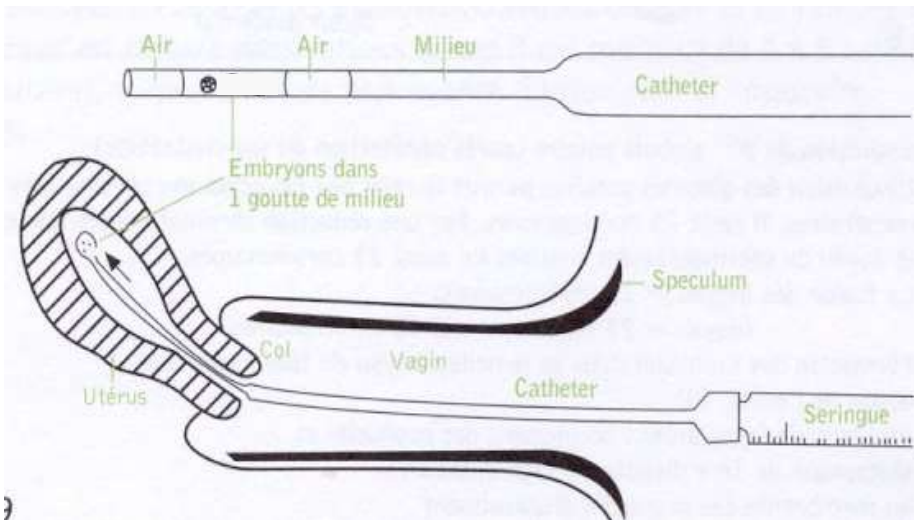
**FIV
ou ICSI**

**Transfert
embryon**



Le transfert d'embryon : TEF

- L'embryon est remplacé dans l'utérus
- sans ou avec échographie
- Indolore
- Présence conjoint(e) est une obligation légale
- Contrôle identité 2 membres du couple



Après le transfert

- Traitement de progestérone :

PROGESTAN voie VAGINALE matin et soir à partir de la ponction :
écoulements ++ - RS permis mais remettre après

- Arrêt de travail :

- OK le jour de la ponction
- puis selon contexte

NB: le Code du travail prévoit : article 87 **de** la **loi** du 28 janvier 2016, que :

- la **salariée** bénéficiant d'une PMA bénéficie d'une autorisation d'absence pdt son temps de travail pour les actes médicaux nécessaires ;
- le **conjoint** (marié, lié par un PACS, vivant maritalement) d'une femme bénéficiant d'une AMP peut également s'absenter **pour 3 des actes médicaux nécessaires** et ce **pour chaque protocole** du parcours d'assistance médicale.

- Test de grossesse 12 jours plus tard :
à faire dans tous les cas

Politique de transfert : 1 ou 2 embryons ?

Transfert d'un seul embryon : majoritaire : 95 %

Transfert de 2 embryons :

Réservé à des cas particuliers en situation d'échecs répétés (J3 –J6)

La congélation d'embryons

- ❑ Les embryons de bonne qualité, non transférés, sont congelés et conservés dans l'azote liquide
- ❑ Les couples sont contactés tous les ans pour connaître leurs intentions :

*Conservation en vue de remplacement,
don à la science, don à un couple, arrêt de la
conservation*

- ❑ Durée de conservation limitée dans le temps :

Utilisation :

< 45 ans ♀

et < 60 ans ♂



La décongélation d'embryons

- Possibilité de perte d'embryons à la décongélation :
Environ **90%** des embryons **résistent** à la décongélation
- TEC : transfert d'embryon congelé :
ne compte pas pour une « tentative »
- Possibilité de refuser la congélation des embryons (en discuter)

Nos résultats 2025

- **473 ponctions** avec **48,1 % Grossesses initiées/transfert d'embryons frais** (*25%/c pour couple fertile*)
- **84 %** des couples ayant eu une ponction ont obtenu des embryons utilisables
- **580 transferts d'embryon congelé** avec **33,3 % Grossesses initiées/transfert**

Nos résultats 2025 selon l'âge féminin :

- Age < 38 ans : **54,1 %** grossesse par transfert
(taux sous estimé en raison des freeze all)
- Age 39-40 ans : **38,2 %** grossesse par transfert
- Age 41-42 ans : **14,8 %** grossesse par transfert mais avec 50 % FCS

→ PEC limitée par la loi au 43ème anniversaire pour la FIV, au 45ème pour le TEC

Résultats en accouchement 2023* :

- Taux d'accouchement par transfert d'embryon frais :
34,5 % (moyenne nationale 25 %)
- Taux d'accouchement par transfert d'embryon congelé :
23 % (moyenne nationale 23 %)
- Taux d'accouchement cumulé 2022, issu du transfert d'embryons frais (2022) ou congelés (2022-2023), par ponction 2022 :
37,6 % (moyenne nationale 30,2 %)

même si l'échec est dans le champ des possibles, la persévérance paye !

** Dernières données messines transmises par l'Agence de Biomédecine*

Les risques :

➤ LIES A LA STIMULATION :

- prise de poids ?
- Changement humeur, irritabilité, baisse libido
- Kystes fonctionnels

-L'hyperstimulation :

délibérée mais doit rester contrôlée :

risque de phlébite, voire embolie pulmonaire

peut survenir qqs jours après la ponction → mesures (repos-pas voyage)

- Torsion d'annexe → repos

-Conséquences pour la santé future ?

- Ménopause ? NON
- Cancer ? Aucun lien direct cause à effet n'a été démontré

➤ LIES A LA PONCTION : exceptionnels

accident anesthésie – hémorragie – infection - lésion intestin ou vessie

→ **Transmission à l'ABM de tout incident grave : « AMP-vigilance »**

➤ LIES A LA GROSSESSE :

fausse-couche : 20% - GEU : 2%

grossesse à risques, en encore plus si gémellaire (1,27%)



Les interrogations relatives à l'ICSI concernant la descendance :



❑ Malformations ?

Pas plus de malformations majeures > ICSI
mais la FIV ne met pas à l'abri du risque.

❑ Transmission de l'infertilité ?



Département de la Moselle

Hôtel du Département

Direction de la Solidarité

1, rue du Pont Moreau

CS 11096

57036 METZ Cedex 1

Tél. 03 87 56 32 72

aseadoptiondroitdesfamilles@moselle.fr

Pour vous guider et vous soutenir :

AFE : Enfance et Familles d'adoption

Pourquoi rencontrer la psychologue ?

- A la demande du couple, de la femme seule, de l'homme seul, afin d'échanger sur votre vécu du parcours AMP, vos interrogations.
- Sur préconisation du médecin d'AMP
- Dans le cadre de dons (gamètes, embryons)

L'entretien à votre demande

- Le désir de maternité et de paternité renvoie toujours à sa propre histoire, et peut faire émerger des questionnements et/ou des événements non-résolus de sa propre enfance :
- Quels parents ai-je eu ?
- Quelle a été ma place dans la famille ?

L'entretien à votre demande

□ Et de façon logique...

- Qu'est ce que je souhaite garder de ce qui m'a été transmis ?
- Qu'est ce que je souhaite changer ?
- Suis-je à mon tour prêt, armé, pour être mère / père ?
- Il peut exister une ambivalence entre le désir conscient d'être parent et toutes les angoisses inconscientes

L'entretien à votre demande

- L'entretien peut aussi être un espace de soutien psychologique, inhérent à la prise en charge en AMP :
 - Longueur du parcours
 - Impacts dans le couple
 - Pics émotionnels (joie, exaltation vs déconvenue profonde, fatigue morale)
 - Gestion de la douleur physique et morale dans le cas de certaines pathologies (endométriose)

L'entretien sur préconisation du médecin

- Le médecin que vous rencontrerez peut déceler, au cours de votre entrevue, une fragilité ou des questionnements particuliers en lien avec le parcours d'AMP, en lien avec votre histoire personnelle et vous orienter vers une prise en charge psychologique
- Il vous appartiendra toujours d'accepter ou de refuser cette préconisation

Cas particuliers : les dons

- Entretien obligatoire dans le cadre d'un accueil d'embryons, d'un don d'ovocytes ou d'un don de sperme

Dans tous les cas

- Le premier pas peut être difficile à faire mais le travail sera toujours fait dans le respect de votre propre rythme psychique, dans la bienveillance et l'accueil de vos émotions, quelles qu'elles soient

Groupe de paroles ?

- Vendredi après-midi
- 6 à 10 personnes
- Contenu libre
- Inscription au secrétariat



Rendez-vous psychologues :

Morgane Bertram

Jade Anselmo

Secrétariat AMP

03 87 34 51 92

03 87 34 52 70

Ligne directe

03 87 17 93 97 (répondeur)

03 87 34 52 58

morgane.bertram@chr-metz-thionville.fr

jade.anselmo@chr-metz-thionville.fr

Sites Internet de référence :

www.agence-biomedecine.fr

www.procreation-medicale.fr

www.fivfrance.com

www.blefco.com

www.dondespermatozoides.fr

www.endofrance.fr

www.sexologie-metz.fr : Laura Goubet



Associations d'usagers spécialisés pouvant vous accompagner :



Association des Parents
et futurs parents Gays et Lesbiens



www.enfants-arcenciel.org



EndoFrance

Association française
de lutte contre l'endométriose
Soutenir • Informer • Agir

Association agréée par le ministère de la Santé et de la Prévention



Google : AMP CHR Metz



*Merci
Pour
Votre
Attention*

*Merci de prendre quelques
instants pour répondre à
l'enquête de satisfaction*

